

est de nos engagements dans le Sinaï, a-t-il ajouté, «nous retirerons aux brigades le nombre voulu d'hélicoptères pour mener à bien notre mission.»⁴³

- Le général LaFrance a dit des hélicoptères tactiques de l'armée: «Ce secteur est particulièrement faible. Non seulement il est faible, mais il revêt une importance particulière du point de vue de la capacité opérationnelle de l'armée. Je suis sûr que les soldats en activité pourraient aujourd'hui, mieux que moi, appuyer ce point de vue.»⁴⁴
- Dialoguant avec les membres du Comité, il a souligné les points suivants:

Le sénateur Molgat: Général LaFrance, vous disiez plus tôt que la capacité du GAT est fort insuffisante. Songiez-vous au nombre ou au type d'appareils?

Le gén. LaFrance: Monsieur le sénateur Molgat, le nombre d'appareils est surtout déficient. L'hélicoptère Huey, un bimoteur, est un appareil spécialisé à cet effet. Il devra être remplacé un jour par un appareil amélioré, je suppose. Pour le moment, il répond très bien à nos besoins. Il n'y a pas un nombre suffisant de ces appareils pour déplacer les troupes requises d'un endroit à l'autre, à l'intérieur d'un théâtre d'opération, et aussi pour les déplacer simultanément en nombre suffisant.

Tout soldat responsable des opérations de combat vous dira qu'il est important de ne pas transporter ces troupes par petits nombres sur le terrain d'opération: car ils le seront naturellement. Il doit y avoir sur place le nombre requis de troupes pour les besoins opérationnels.

Le nombre de ces hélicoptères n'est pas suffisant comme je l'ai mentionné, ni pour l'entraînement, ni pour les besoins opérationnels.

Le sénateur Lafond: La même chose s'applique aux Chinook.

Le gén. LaFrance: Oui, bien sûr, il y en a très peu. Le besoin est peut-être plus dramatique en ce qui concerne le Huey. Nous n'en avons pas un nombre suffisant.

Le sénateur Molgat: Nos hélicoptères sont-ils un bon choix?

Le gén. LaFrance: Bien sûr.

Le sénateur Molgat: Quant aux autres avions, nous n'avons, si j'ai bien compris, au 10^e GAT, aucun avion de type normal, c'est-à-dire comme le Buffalo. À votre avis, ce groupe aurait-il besoin de ce genre d'avion en plus des hélicoptères?

Le gén. LaFrance: L'armée requiert toujours un transport aérien traditionnel qui lui est fourni par le GTA du Commandement aérien. Nous n'avons ou ne constatons pas de difficulté avec l'organisation actuelle, c'est-à-dire que ce Commandement fournit un service à l'armée. Dans certains cas, ce service peut être fourni par le 10^e GAT et dans d'autres circonstances par le GTA.

Cependant, si vous examinez le nombre d'appareils et leur capacité de transport, vous constaterez que c'est insuffisant. L'armée aurait besoin d'une capacité de transport aérien plus considérable dans à peu près tous les domaines.⁴⁵

⁴³ *Délibérations*, 9 mai 1985, pp. 8:15-16.

⁴⁴ *Ibid.*, 30 mai 1985, p. 4:8.

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 4:11-12.